Action Habitat

LE MAGAZINE DE L'UNAFO
UNION PROFESSIONNELLE DU LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

N°55 → AUTOMNE 2019

ENCART SPÉCIAL

19e RENCONTRES NATIONALES

3 & 4 décembre 2019
Rennes

DOSSIER

Quand le logement accompagné s'adapte aux familles monoparentales

→ Accueil des jeunes réfugiés : la collaboration au cœur de la réussite

→ Des formations pour présenter le logement accompagné aux travailleurs sociaux

Sommaire

3 ACTUALITÉS

3 **Secteur**

4 **Unafo**

5 **Réseau**

6 ADHÉRENTS

Accueil des jeunes réfugiés : la collaboration au cœur de la réussite

9 19e Rencontres Nationales

Demandez le programme !

13 DOSSIER

Quand le logement accompagné s'adapte aux familles monoparentales

18 ACTION

Des formations pour présenter le logement accompagné aux travailleurs sociaux

Action Habitat n° 55 - Automne 2019
• **Directeur de publication :** Jean-Paul Vaillant
• **Comité de rédaction :** Emmanuel Brasseur, Arnaud de Broca, Guillaume Brugidou, Virginie Camelin, Stéphane Dulon, Jacques Dupoyet, Marc Jeanjean, Pierre-Marc Navales, Loïc Richard, Chloé Sailly-Marchand, Koudiev Sidibé
• **Rédaction :** Pierre-Alexis Étienne
• **Photos :** Ljubisa Danilovic, Sylvie Dupic, Olivier Pasquier, Tim Platt, C. Renaudin, Adélis, Aréli, Fraveillance, DR.
• **Création et réalisation :** BRIEF
• **Impression :** Perfectmix sur du papier issu de forêts gérées durablement - Octobre 2019
Dépôt légal à parution - ISSN 2416-5212
Unafo - 29 / 31 rue Michel-Ange - 75016 Paris
Tél. 01 40 71 71 10 - Fax 01 40 71 71 20
contact@unafo.org - www.unafo.org

L'édito de **Jean-Paul Vaillant,**

président de l'Unafo

Les résidences sociales, une réponse adaptée sur le front de l'accès au logement

L'Unafo et les acteurs du logement accompagné se sont fortement engagés dans la mise en œuvre du plan Logement d'abord, lequel entend apporter des réponses concrètes à un besoin crucial, celui de se loger. En septembre, le Ministre du Logement, Julien Denormandie, a annoncé des mesures pour donner un « *second souffle* » à cette politique. En amont, l'Unafo avait formulé différentes propositions traduisant notre volonté de faire du logement accompagné un axe important de cette politique d'accès au logement des plus démunis.

La réaffirmation d'une ambition forte pour le développement des pensions de famille et l'affectation de moyens supplémentaires est encourageante. Cette ambition forte, nous l'appelons également de nos vœux pour les résidences sociales dont la production doit être encouragée et soutenue, en réponse à des besoins aujourd'hui de plus en plus pressants.

De l'accueil des familles monoparentales à la prise en charge des réfugiés statutaires, en passant par le logement des jeunes et par celui des personnes en situation de fragilité, le logement accompagné est de tous les combats et se mobilise pour accompagner les mutations de notre société. L'Union continuera, pour sa part, à agir pour le rendre plus visible dans les territoires dans toutes ses dimensions.

Les moyens doivent aussi être à la hauteur des enjeux. L'enquête réalisée par l'Unafo auprès de ses adhérents sur l'AGLS est de ce point de vue éclairante. Elle montre le chemin à parcourir pour sortir d'une situation dans laquelle les moyens mis à disposition par le biais de cette aide, sont non seulement parcellaires et discrétionnaires, mais aussi incertains.

D'une façon plus générale, le modèle économique des résidences sociales doit être consolidé, afin que toutes puissent assurer pleinement leur mission. Un « *second souffle* » de la politique du logement d'abord est aussi attendu dans ce domaine.

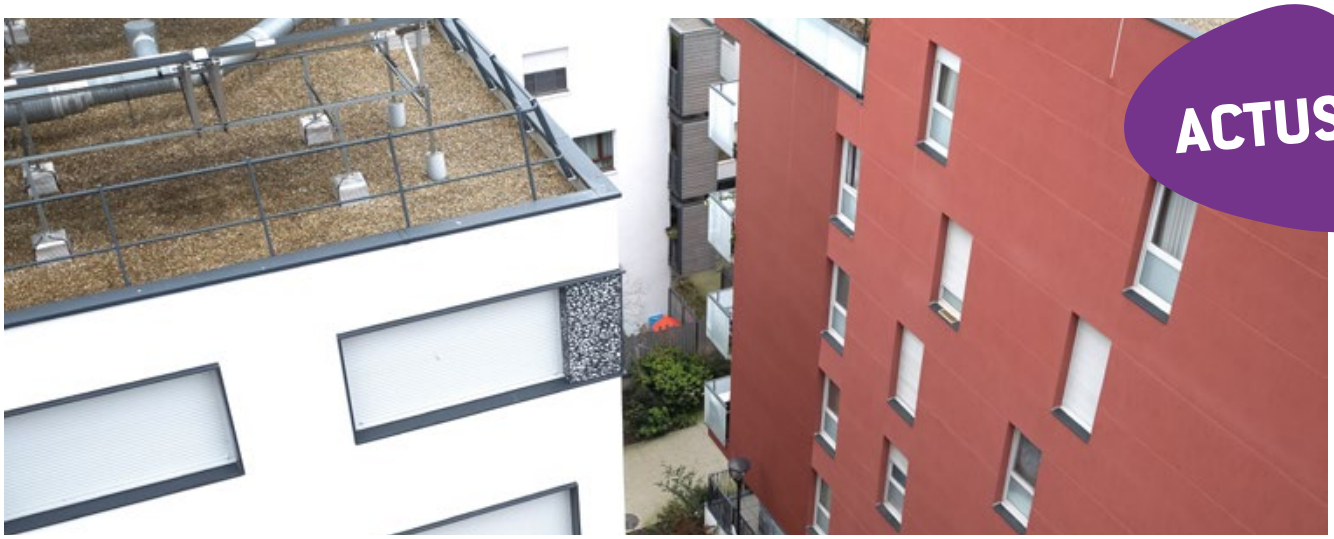

Unafo

Quel second souffle pour le plan Logement d'abord ?

Mi-septembre, Julien Denormandie a annoncé le lancement d'un acte 2 de la politique du Logement d'abord. Parmi les mesures annoncées, on notera l'ambition renouvelée pour le développement des pensions de famille, puisque plus de la moitié de l'enveloppe supplémentaire, soit 35 millions d'euros, y sera affectée. Quelques jours avant ces annonces, l'Unafo avait adressé au Ministre **plusieurs propositions visant notamment à mieux intégrer les résidences sociales dans la politique du Logement d'abord**. En effet, à l'exception des objectifs fixés pour les pensions de famille, ce plan n'a que peu donné sa place aux différents dispositifs du logement accompagné, en particulier aux résidences sociales, alors que **le secteur a un rôle majeur à jouer** pour répondre à l'urgence actuelle sur le front du logement et de la lutte contre la précarité.

Les propositions de l'Unafo :

1. Rendre plus visible le logement accompagné dans toute sa diversité, en s'appuyant sur une meilleure identification des publics et de leurs trajectoires, et en continuant la pédagogie du secteur auprès des élus et professionnels.

2. Relancer une production territorialisée de résidences sociales selon les besoins territoriaux.

3. Consolider le modèle économique des résidences sociales, notamment par la revalorisation de la dotation de 16 € par jour et par personne en pension de famille, qui n'a pas évolué depuis 2008.

4. Assurer la mobilisation des moyens de l'accompagnement adaptés en résidence sociale et les prendre en compte dans les plateformes d'accompagnement.

5. Assurer la gestion locative sociale en résidence sociale (voir ci-contre).

6. Favoriser les innovations et les expérimentations pour répondre aux besoins exprimés par les collectivités locales.

7. Repenser la gouvernance de la politique, en instaurant un véritable comité de pilotage du plan Logement d'abord afin de mieux partager les objectifs, les difficultés et les impulsions nécessaires.

AGLS : l'Unafo formule des propositions pour une meilleure attribution du dispositif

La publication des résultats de l'enquête menée par l'Unafo auprès de ses adhérents sur l'attribution de l'aide à la gestion locative sociale (AGLS) a été l'occasion de dresser un constat inquiétant. Non seulement le montant versé ces dernières années est en moyenne inférieur de 35 à 37 % par rapport au montant fixé par la circulaire, mais en plus **une résidence sociale sur cinq ne reçoit pas l'AGLS**.

L'origine de ce dysfonctionnement vient du fait que la ligne budgétaire votée chaque année par le Parlement dans le cadre de la loi de finances subit des ponctions régulières, avec pour conséquence directe des **inégalités de traitement flagrantes selon les territoires**.

Afin d'offrir une meilleure visibilité aux gestionnaires pour qui l'AGLS est essentielle, **l'Unafo a formulé plusieurs propositions**, notamment la mise en adéquation des ressources avec les besoins des gestionnaires, la mise en place de conventions pluriannuelles, ainsi que l'instauration d'un dialogue au sein des territoires les plus en décalage (Ile de France, Rhône, Haute Garonne, Var…). L'Union espère que celles-ci seront étudiées dans le cadre du débat sur la loi de finances et ne manquera pas **d'interpeller les pouvoirs publics** sur le sujet dans les prochaines semaines.

L'enquête est disponible sur le site internet de l'Unafo : **www.unafo.org**

Secteur

Immatriculation des logements-foyers dans le système SELFy : ouverture du dispositif d'immatriculation

La collecte des informations sur les logements-foyers se fera à travers un dispositif distinct du RPLS, le système d'enregistrement des logements-foyers (SELFy). Préalablement à la première collecte qui interviendra en 2020, **la totalité des logements-foyers existants devra avoir été immatriculée par les bailleurs propriétaires d'ici la fin de l'année 2019**. Le dispositif d'immatriculation est ouvert depuis octobre 2019 : la responsabilité de l'immatriculation incombe au propriétaire mais une étroite collaboration avec les organismes gestionnaires est nécessaire afin de mettre en cohérence les informations détenues de part et d'autre.

Une définition commune pour l'habitat inclusif

La loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN) a donné **une définition à l'habitat inclusif au sein du code de l'action sociale et des familles**. Elle a également créé un forfait destiné à financer l'animation du projet de vie sociale et partagée de l'habitat inclusif. Alors que la loi ne l'excluait pas, et contrairement à ce que l'Unafo a eu l'occasion de rappeler aux pouvoirs publics, l'instruction ministérielle du 4 juillet 2019 qui précise les modalités de mise en œuvre de ces dispositions vient préciser que **l'habitat inclusif ne peut pas se faire en résidence sociale**. L'Unafo a participé, pour la première fois, à la réunion de l'observatoire de l'habitat inclusif.

FORMATION

Le nouveau catalogue 2020 du centre de formation de l'Unafo est disponible !

En plus des formations proposées en 2019, de nouveaux cursus ont été élaborés autour du plan Logement d'abord et des pensions de famille, à destination des porteurs de projets, des hôtes de pensions et des agents de l'état.

Pour en savoir +

Retrouvez le catalogue en ligne sur **https://formations-emplois.unafo.org** et n'hésitez pas à contacter **Koudiev Sidibé** pour tout projet personnalisé ou demande d'information :
Mail : **koudiev.sidibe@unafo.org** - Tél : **01.40.71.71.10**

À VOTRE AGENDA

La prochaine journée des ALI (Acteurs du Logement d'Insertion)

se déroulera

le 12 mai 2020 à Paris.

Ce sera l'occasion d'échanger sur la mise en œuvre du plan Logement d'abord, de mobiliser les élus après les élections municipales et de donner toute sa place au logement accompagné.

RETENEZ CETTE DATE DANS VOS AGENDAS. VENEZ NOMBREUX !

Plus d'informations dans le prochain numéro d'Action Habitat.

Lancement de la Clé Solidaire : la plateforme qui accompagne les acteurs intervenant dans le domaine de l'hébergement, du logement d'insertion et de la solidarité

La clé solidaire

La Banque des Territoires, CDC Habitat, la Fédération des Acteurs de Solidarité (FAS) et l'Union Professionnelle du Logement Accompagné (Unafo) créent la Clé Solidaire. **Cette structure associative (loi 1901) fournira des services gratuits ou à prix coûtant aux associations qui accueillent et accompagnent les personnes les plus démunies.** La Clé Solidaire bénéficiera de l'expertise et des moyens opérationnels de CDC Habitat, 1er bailleur de France, pour aider ces acteurs à pérenniser leur projet associatif en renforçant leurs fonctions support et leur capacité de gestion, entretien, rénovation, développement de leurs locaux ou patrimoine.

Réseau

Alfa3a : un projet « habitat et santé mentale » dans l'Ain

Alfa3a participe à un **groupe de travail sur la santé mentale et le logement** mis en place dans le cadre du conseil local de santé mentale de Bourg-en-Bresse, et piloté par le centre de psychothérapie de l'Ain. L'idée est de favoriser les échanges entre acteurs du logement, de la psychologie et de l'insertion, en vue d'une meilleure prise en charge des personnes en souffrance psychique dans le logement, notamment accompagné. Une convention entre la psychiatrie et les bailleurs sociaux devrait voir le jour, ainsi qu'une commission de gestion de crise afin de répondre aux situations d'urgence.

www.alfa3a.org

Résidétape : une occupation temporaire pour les salariés du Grand Paris Express

À l'Haÿ-les-Roses, dans le Val-de-Marne, Résidétape a imaginé **une offre de logements atypique sous la forme d'occupation temporaire dans des bâtiments voués à la démolition**. Ces logements meublés se prêtent parfaitement à l'accueil des salariés mobilisés dans le cadre des chantiers du Grand Paris Express. Une centaine de personnes devraient être logées dans ces appartements d'ici à la démolition des bâtiments en 2021. Une offre similaire sera proposée à Champigny-sur-Marne dès cet automne.

www.residetape.fr

INAUGURATIONS

→ **La nouvelle pension de famille de Lognes** a été inaugurée le 10 octobre dernier. Celle-ci comprend 20 logements en T1 et T1', une salle commune, ainsi que 12 studios pour jeunes actifs, et sera gérée par l'association ALFI.

→ Réalisées par le bailleur Toit & Joie-Poste Habitat et gérées par l'ACSC (Association des Cités du Secours Catholiques), **les résidences Astréa et Elina de Vanves** ont été inaugurées le 16 octobre en présence de nombreux officiels. Elles accueillent depuis la rentrée des étudiants et des jeunes actifs.

Karibu : des réunions pour parler logement à l'occasion des municipales

L'association Karibu se mobilise aux côtés du collectif citoyen fraternel des Hauts-de-Seine à l'occasion des prochaines élections municipales de mai 2020. Ce collectif qui regroupe une vingtaine d'associations du département a choisi d'organiser des réunions sur tout le territoire à partir de fin 2019 pour **sensibiliser l'opinion et interpeler les candidats aux enjeux du mal logement**.

Nouveaux adhérents

Avec deux nouveaux adhérents validés lors du conseil d'administration du mois de juin, l'Unafo regroupe dorénavant **135 structures et organismes gestionnaires du logement** accompagné.

• **GCSMS La Canopée** : née du groupement des deux associations (la CATEH et Perspectives) qui ont souhaité néanmoins poursuivre une partie de leurs activités, La Canopée regroupe les deux CGRS et les activités d'urgence des deux structures, ainsi qu'un projet de pension de famille et de résidence sociale à Clichy qui ouvrira bientôt ses portes.

• **Primtoit** : acteur important du logement et de l'hébergement des jeunes dans le Douaisis, le Valenciennois, le Cambraisis et l'Avesnois, l'association Primtoit gère des résidences sociales, des Foyers de Jeunes Travailleurs et une pension de famille, pour près de 300 logements. Primtoit développe aussi des CHRS, de l'hébergement d'urgence et un CLLAJ.

ADHÉRENTS

Accueil des jeunes réfugiés : **la collaboration au cœur de la réussite**

Terre d'accueil historique, la région nantaise a été largement mise à contribution suite à la fermeture de la jungle de Calais et au redéploiement de réfugiés, notamment de jeunes âgés de 18 à 25 ans voire de mineurs, qui a suivi. Sollicitée comme d'autres acteurs locaux, l'association ADELIS a misé sur le collectif pour accueillir au mieux ces profils spécifiques.

« *On est vraiment partis d'une page blanche* ». Frédéric Jouet, directeur Habitat & Accompagnement Social chez ADELIS, le reconnaît volontiers : quand l'État demande en 2017 à l'association d'accueillir une quinzaine de jeunes réfugiés statutaires venus de Syrie, d'Afghanistan, du Soudan ou encore d'Érythrée, la mission se révèle plus complexe que prévue. En cause notamment, **la très faible autonomie des nouveaux arrivants**, dont quelques mineurs, très loin du public accueilli d'ordinaire par ADELIS dans ses 11 résidences pour jeunes travailleurs.

Répartis sur toute l'agglomération nantaise, les jeunes se retrouvent alors sur site avec des niveaux de langue, de compréhension, et même d'accès aux droits très différents. Rapidement, **la gestion de ces profils atypiques tourne au casse-tête**. « *L'arrivée de ce public spécifique a non seulement mis nos équipes en difficulté mais a également eu un impact sur les projets de ces jeunes : il nous fallait donc trouver une autre manière de procéder* », reprend Frédéric Jouet.

« *La première année, il a fallu tâtonner un peu* », confirme Stéphanie Tessier, conseillère technique en travail social à la DDCS, en charge du suivi et de l'intégration des publics réfugiés. « *Le département ayant été retenu pour une expérimentation sur la sortie des jeunes réfugiés de moins de 25 ans, nous avons choisi de nous appuyer sur des partenaires que nous connaissions bien comme ADELIS. Mais avec des structures asile surchargées et un rythme d'obtention du statut de réfugié accéléré, le démarrage a été un peu mouvementé* ».

Une collaboration efficace

Heureusement, très rapidement, des solutions se dessinent. ADELIS travaille d'abord sur l'identification d'un réseau élargi d'acteurs aptes à prendre le relais dès que nécessaire (mission locale, traducteurs, psychologues…) puis sur **la mise en place d'un référentiel d'évaluation de base** (niveaux de français, diplômes, papiers…). Mais c'est surtout le rapprochement avec l'association L'Étape, qui gère plusieurs CHRS à Nantes, qui permet d'imaginer un mode d'accompagnement adapté aux besoins spécifiques de ce public.

Partenaires de longue date, les deux associations portent ensemble le dispositif « *Accompagnement jeunes réfugiés moins de 25 ans* » depuis 2018 et ont pour cela mis en place une organisation *ad hoc*, avec

deux changements majeurs : la concentration de l'ensemble des jeunes réfugiés sur un seul site (la résidence ADELIS Le Plessis Cellier-Paul Tampreau, à Nantes), et le détachement à temps plein d'une travailleuse sociale de L'Étape. « *Nous avons 12 mois pour préparer la sortie de personnes dont on minimise souvent les traumatismes* », précise Frédéric Jouet. « *Chaque jour compte, d'où l'idée de co-construire des projets d'accompagnement sur mesure en circuit court avec l'ensemble des acteurs concernés* ».

Un binôme central et inédit

Au sein de cette organisation, Nicolas James, intervenant socio-éducatif chez ADELIS et Myriam Peigné, travailleuse sociale à L'Étape, forment un binôme inédit. Lui accompagne le projet socio-éducatif des jeunes hors cadre partenarial et conventionnel, l'intégration de tous et leur prise d'autonomie au sein de la résidence (conjointement avec l'animateur de la résidence, Julien Lapresle) ; elle, est à la fois l'oreille et la cheville ouvrière administrative de ces jeunes qui arrivent plein d'espoir dans son bureau. « *Ils attendent beaucoup quand ils arrivent, avec leurs papiers, souvent périmés, étalés devant eux. Le temps étant compté, il nous faut fixer des priorités pour dénouer rapidement les situations* », explique Myriam Peigné. « *Mais il faut aussi prendre le temps de faire connaissance et les rassurer. Notre rôle ne se limite pas à de la gestion administrative, il faut gérer une histoire personnelle, des décompensations… Si on n'ouvre pas un peu cette porte affective, on crée des machines* ».

Surtout qu'au déracinement vient souvent se rajouter un **sentiment de déclassement** puisque beaucoup ont fait des études, parfois très poussées, dans leur pays et se voient systématiquement orientés vers des formations ou des postes à basse qualification. « *On observe parfois une phase de régression chez ces jeunes* », souligne Nicolas James. « *Eux qui ont traversé des choses qu'on n'imagine pas, qui ont dû grandir trop vite, vivent ici une petite adolescence. Ils ont besoin qu'on leur tienne la main pour beaucoup de choses* », complète Myriam Peigné.

Un suivi intensif qui porte ses fruits

Pour autant, ADELIS, L'Étape et l'ensemble des acteurs locaux ont su trouver au fil des mois **un mode de fonctionnement collaboratif permettant d'accompagner efficacement la quasi-totalité des situations**. Si Myriam Peigné accompagne les jeunes aux premiers rendez-vous administratifs à la Mission Locale, à la Maison de l'Emploi ou à Pôle Emploi, elle laisse rapidement la main aux partenaires. « *Au début, ces jeunes ont besoin d'un suivi intensif, avec un rendez-vous par semaine contre plutôt un par mois pour d'autres publics* », reprend la travailleuse sociale de L'Étape. « *Mais après, leurs demandes sont les mêmes que les autres : ils veulent être intégrés. Ils ne veulent pas être de jeunes afghans ou soudanais en France. Ils veulent être des jeunes en France* ».

Et si une vigilance toute particulière demeure au moment du départ, le bilan de ces deux années est extrêmement positif. « *La plupart des jeunes suivis ont trouvé un emploi ou une formation* », confirme Stéphanie Tessier. « *Localement, les gens se sont mobilisés, aussi bien du côté des associations, que des services de l'État, du SIAO, des bailleurs sociaux ou des employeurs. Cette réussite tient à notre approche : on a osé se lancer, on a avancé, reculé, adapté les choses, jaugé pour mieux réguler. Cette souplesse nous a permis de trouver le bon équilibre pour tout le monde, à commencer par ces jeunes* ».

Et le fait que l'État ait retenu les deux partenaires dans le cadre du dispositif A.G.I.R.* au mois de juin dernier n'a fait que confirmer la pertinence de cette approche. Comme l'explique Nicolas James en conclusion, « *le partenariat avec L'Étape nous permet de nous concentrer sur nos missions : chacune et chacun a son rôle et notre complémentarité est notre force* ».

« Ces jeunes ne veulent pas être de jeunes afghans ou syriens en France. Ils veulent être des jeunes en France »

* Accompagnement Global pour l'Insertion des Réfugiés.

ADHÉRENTS

ENTRETIEN : «Sur la question de l'accueil des réfugiés, il y a une proactivité attendue de la part des gestionnaires»

Le préfet Alain Régnier a été nommé en janvier 2018 au poste de délégué interministériel chargé de l'Accueil et de l'Intégration des réfugiés. Il s'est entouré d'une équipe de 12 personnes issues à la fois du Ministère de l'Intérieur, du Travail, des Solidarités et de la Santé, de l'Éducation Nationale, de la Transition écologique et solidaire, ainsi que de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, pour travailler à *«la définition et à l'animation de la politique d'accueil et d'intégration des réfugiés»*.

Quelle est la philosophie derrière la création de ce poste de délégué interministériel chargé de l'Accueil et de l'Intégration des réfugiés ?

Alain Régnier : Le nombre de réfugiés accueillis sur notre territoire a doublé en l'espace de 10 ans, et la France reste en retard sur leur intégration, notamment l'accès au logement et à l'emploi, ce qui engendre de la précarité, et ce du fait d'un certain manque de transversalité. La volonté du gouvernement est d'aller vers une vraie collaboration sur le terrain pour favoriser l'accueil et l'intégration de ces publics, d'où la mise en place d'une équipe «*projet*» interministérielle, dont la vocation n'est pas de faire les choses à la place des administrations mais bien d'être le chef d'orchestre d'une dynamique collective qui mobilise autant les services de l'État que les collectivités, les bailleurs, les associations, les ONG et les bénéficiaires eux-mêmes.

Quels sont les fondamentaux de la stratégie nationale interministérielle validée en juin 2018 ?

AR : Nous avons défini 7 axes, allant de l'apprentissage du français au logement en passant par l'accès aux soins et aux droits. L'idée est à la fois de faire de chaque réfugié un acteur de son parcours d'intégration, et d'avoir des approches locales, appuyées sur des diagnostics propres à chaque territoire. Nous avons contractualisé notre engagement avec une dizaine de grandes métropoles, avec à chaque fois des priorités différentes, et allons continuer dans les prochains mois. L'idée est d'avoir contractualisé avec l'ensemble des territoires urbains fin 2020. Nous n'oublions pas non plus la ruralité puisque nous travaillons sur la mise en place d'un réseau de maires solidaires prêts à accueillir des réfugiés.

Quels objectifs vous êtes-vous fixés en matière de logement ?

AR : Quand on parle d'insertion, tous les sujets sont liés. Si l'intégration par l'emploi est primordiale, il faut s'assurer que les personnes parlent français et aient un logement. Nous avons donc à la fois passé l'apprentissage linguistique de 200 à 600 heures et augmenté le nombre de logements mobilisés : 4 500 en 2017, 9 000 en 2018 et 16 000 en 2019 - à la fois dans le parc social et dans le parc privé. Mais l'exercice est difficile en zone tendue, notamment en Île-de-France qui concentre plus de 50 % des demandeurs d'asile. On a créé des places d'hébergement supplémentaires, mais cela reste compliqué.

Quelles sont vos attentes vis-à-vis du logement accompagné ?

AR : De par leur typologie, les structures de logement accompagné ont un rôle à jouer en matière de prise en charge des jeunes réfugiés isolés adultes. Je sais que les gestionnaires sont très sollicités, mais sur la question de l'accueil de ces publics, il y a une vraie proactivité attendue de leur part : combien de personnes peuvent-ils accueillir ? Quels profils ? Avec quels partenaires ? J'ai souhaité dans le cadre des contrats métropolitains mettre en place un poste de chef de projet partagé dont le rôle est d'aider les acteurs locaux à prendre des initiatives : il faut que les gestionnaires n'hésitent pas à rentrer en contact avec eux pour voir ce qui peut être fait en proximité. C'est tout le sens de l'approche territoriale que nous défendons.

«L'idée est à la fois de faire de chaque réfugié un acteur de son parcours d'intégration, et d'avoir des approches locales, appuyées sur des diagnostics propres à chaque territoire»

19e RENCONTRES NATIONALES

3 & 4 décembre 2019

Rennes

#40 ans UNAFO | Nos ambitions pour le logement accompagné

« Ce grand rendez-vous sera l'occasion de réaffirmer l'utilité sociale du logement accompagné et les ambitions qui sont les nôtres »

Les Rencontres Nationales de l'Unafo rassemblent chaque année plusieurs centaines de participants qui viennent écouter, débattre, échanger, partager des bonnes pratiques ou tout simplement se rencontrer. Pour les 40 ans de l'Union, ce rendez-vous incontournable du logement accompagné sera l'occasion **de rappeler l'utilité sociale de notre secteur et d'affirmer nos ambitions dans le contexte de la politique du Logement d'abord.** Plus que jamais, le logement accompagné occupe une place centrale dans les réponses apportées aux plus démunis.

Pour illustrer cette réalité, nous avons repensé certains formats et imaginé de nouveaux moments forts comme les ateliers *«partage d'expériences»* qui valoriseront les bonnes pratiques du réseau ou les mini-conférences qui permettront d'ouvrir le débat sur des sujets d'actualité. Et bien sûr, **l'événement sera comme toujours ouvert sur l'extérieur**, avec la présence à nos côtés de nos partenaires mais aussi d'experts, de grands témoins et de responsables politiques.

Ils ont confirmé leur présence

- **Olivier Noblecourt**, délégué interministériel à la prévention et à la lutte contre la pauvreté

- **Antoine Dulin**, vice-président du conseil économique, social et environnemental (CESE)

- **Elina Dumont**, ancienne femme à la rue devenue chroniqueuse et artiste

- **Ruth Owen**, coordinatrice politique de la Feantsa (Fédération Européenne des Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri)

Sous réserve

- **Julien Denormandie**, Ministre du Logement
- **Nathalie Appéré**, Maire de Rennes

Inscrivez-vous dès maintenant et rendez-vous les 3 et 4 décembre à Rennes, au couvent des Jacobins, un lieu exceptionnel et chargé d'histoire en centre-ville.

DES PLÉNIÈRES POUR ÉLARGIR LE DÉBAT[1]

Mardi 3 décembre, 9h30-13h

Discours d'ouverture

Par **Jean-Paul Vaillant**, Président de l'Unafo, **Nathalie Appéré**[2], Maire de Rennes.

TABLE RONDE : L'utilité sociale du logement accompagné

Retour sur la réflexion lancée en 2019 par l'Unafo et ses adhérents autour de la notion d'utilité sociale du logement accompagné, ses principales dimensions, ses critères et ses indicateurs.

INTERVENTION de Olivier Noblecourt

Le délégué interministériel à la prévention et à la lutte contre la pauvreté interviendra sur la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et la réforme du Revenu Universel d'Activités

Mercredi 4 décembre, 14h-16h

Plénière

CARTE BLANCHE à Elina Dumont, ancienne femme à la rue *(voir encadré p.12)*

TABLE RONDE : Éclairages européens sur la politique du logement accompagné et du logement abordable

Parce que les ambitions du logement accompagné dépassent largement le seul cadre français, l'Unafo a souhaité apporter un éclairage sur les dispositifs européens et les politiques menées chez nos voisins pour lutter le plus efficacement possible et durablement contre le sans-abrisme. Avec la participation de **Ruth Owen**, coordinatrice politique auprès de la FEANTSA, **Juha Kaakinen**, Directeur de la Y-Foundation (Finlande)

Discours de clôture

Julien Denormandie[2], Ministre du Logement.

(1) animées par Stéphane Courgeon, journaliste-animateur
(2) sous réserve

DES MINI-CONFÉRENCES ANIMÉES PAR DES EXPERTS

Mardi 3 décembre, 14h15-15h30

L'accès au logement des femmes à la rue

Auteur d'un rapport sur « les femmes à la rue », **Elina Dumont**, viendra le présenter et en débattre avec les participants.

Mardi 3 décembre, 16h00-17h00

Les indicateurs du logement accompagné

Retour sur la production d'indicateurs sur le logement accompagné initiée en 2019 par l'Unafo afin d'améliorer la visibilité du secteur et mettre en valeur l'action des gestionnaires. Conférence animée par les équipes de l'Unafo.

Mercredi 4 décembre, 9h30-10h30

Loger et soigner les personnes : quelle articulation avec les secteurs de la psychiatrie ?

Si le logement est un élément essentiel d'inclusion pour les personnes souffrant de troubles psychiques, les gestionnaires doivent composer avec des modalités d'intervention et des limites spécifiques.

Mercredi 4 décembre, 11h00-12h15

Comment assurer la continuité du logement d'un jeune ?

Alors que le chef de l'État a fait de la question de la protection de l'enfance un des axes majeurs de la politique de lutte contre la pauvreté, retour sur les constats parfois accablants dressés par le CESE, en présence de son vice-président, **Antoine Dulin**.

DES MINI-TABLES RONDES POUR ÉCHANGER ET DÉBATTRE*

Mardi 3 décembre, 14h15-15h30

Emploi : le logement accompagné au cœur des défis

Échanges autour des projets développés par les adhérents de l'Unafo en faveur des actifs, et de l'importance du lien emploi/logement alors que le coût du logement peut être un frein au logement ou à la mobilité des travailleurs.

Mardi 3 décembre, 16h00-17h00

Logement d'abord : plateforme territoriale d'accompagnement et mise en œuvre accélérée, où en est-on ?

Premier bilan et perspectives deux ans après le lancement par la DIHAL de l'Appel à Manifestation d'intérêt pour la mise en Œuvre Accélérée du Logement d'abord. En présence notamment de la DIHAL et de Nantes Métropole.

Mercredi 4 décembre, 9h30-10h30

Pensions de familles : convaincre les élus

Alors que 10 000 places en pensions de familles doivent être produites dans le cadre du plan logement d'abord, comment sensibiliser et convaincre des élus souvent réticents ?

Mercredi 4 décembre, 11h00-12h15

Coproduire des créations artistiques avec les résidants

Quelles conditions réunir et quels bénéfices à la réalisation de projets artistiques avec les résidants ?

* animées par Stéphane Courgeon, journaliste-animateur

Demandez le programme !

DES ATELIERS COLLABORATIFS POUR CO-CONSTRUIRE LES RÉPONSES*

Mardi 3 décembre, 16h00-17h00

Le projet social : véritable pierre angulaire des logements accompagnés

Échanges avec des adhérents de l'Unafo ayant choisi de renouveler leurs projets sociaux, leur démarche et l'impact opérationnel de ce travail.

Mercredi 4 décembre, 09h30-10h30

La sécurisation des risques locatifs

Plus de 6 mois après le remplacement de la garantie LOCA-PASS® par la garantie VISALE®, cet atelier permettra de co-construire l'argumentaire qui sera envoyé aux pouvoirs publics pour ajuster ce nouveau dispositif qui exclut les pensions de famille.

Mercredi 4 décembre, 11h00-12h15

Quel plaidoyer le logement accompagné peut-il porter pour les élections municipales ?

L'Unafo souhaite construire avec ses adhérents les bases d'un plaidoyer à diffuser auprès des candidats autour des problématiques du logement accompagné.

* animés par Philippe Parazon (Ciste)

DES ÉCHANGES D'EXPÉRIENCES POUR DÉCOUVRIR LES INITIATIVES DU RÉSEAU UNAFO

Mardi 3 décembre, 14h15-15h30

Comment sensibiliser les résidants aux économies d'énergie et mieux prendre en compte leurs usages ?

Dans le prolongement de l'étude publiée fin 2018 par l'Unafo et l'Aorif sur la performance énergétique des bâtiments, retour sur les spécificités des résidences sociales et la nécessaire sensibilisation des résidants à la question énergétique.

Mercredi 4 décembre, 9h30-10h30

Le montage d'un projet immobilier avec un partenaire bailleur

Essentielle à la réalisation du projet social, la conception immobilière demande des compétences spécifiques. Retour sur le montage d'une opération en partenariat avec un bailleur social.

Mercredi 4 décembre, 11h00-12h15

Autour de projets de coopération et de mutualisation

Comment le réseau de l'Unafo peut-il aider ses adhérents de taille moyenne à mutualiser et contractualiser des projets et des achats, voire le portage salarial de fonctions support ?

NOUVEAUTÉ 2019

Réseau RH : des échanges pour consolider vos ressources humaines

Mercredi 4 décembre, 9h30-10h30

« Les enjeux de la restructuration des branches professionnelles pour le logement accompagné »

Le CNEA, syndicat professionnel représentatif de l'animation, des FJT, du Sport et du Tourisme Social et Familial, et des représentants d'OPCO viendront apporter leur éclairage sur la restructuration lancée en 2014 avec pour objectif de réduire drastiquement le nombre de conventions collectives.

Mercredi 4 décembre, 11h00-12h15

« Les solutions RH innovantes des adhérents de l'Unafo »

Présentation de solutions innovantes pour faciliter le recrutement, accompagner le développement de compétences ou encore favoriser l'embauche de personnes en situation de handicap.

CARTE BLANCHE À ELINA DUMONT, ANCIENNE FEMME À LA RUE

Pour cette nouvelle édition, l'Unafo a souhaité donner la parole à **une femme au parcours atypique et inspirant**: Elina Dumont. Enfant de la DDASS, née de père inconnu et de mère souffrant de graves problèmes psychiatriques, elle a connu la rue, les abus sexuels, la violence, l'alcool et la drogue. Mais une rencontre salvatrice avec l'écrivaine Marie Desplechin va changer sa vie : celle-ci l'encourage à faire une formation, qu'elle réussira haut la main.

Après un passage dans le social, elle se tourne vers le théâtre et écrit son spectacle « Des quais à la scène ». Elle co-écrit ensuite avec Didier Arnaud, journaliste à Libération, le récit de son parcours, « Longtemps, j'ai habité dehors », paru chez Flammarion. Désormais comédienne, chroniqueuse, conférencière, consultante, vice-présidente du comité de la rue *via* Entourage, **elle est de tous les combats pour le logement**, en France comme à Bruxelles. Son vécu et le regard qu'elle pose aujourd'hui font sens avec notre secteur.

Visites « hors les murs » :

Asfad, AIS 35, Habitat et Humanisme, Saint-Benoit-Labre proposent des visites de pensions de famille dans Rennes, Arpej propose la visite d'une résidence jeunes actifs à Bruz.

« Dans les murs » :

notre espace exposants avec : AATIKO CONSEILS, ACI Informatique, BREDEA Informatique, CEGI ALFA, EMANEO-OPTIMUM ACE, EUREQUIP, GRANJARD, LE CEDRE, OGGA,MCI MOBILIER, MOBIDECOR, MULLIEZ-FLORY, URMET France...

Pour retrouver le programme détaillé, les infos pratiques et vous inscrire, rendez-vous sur :
www.rencontres-unafo.org

19e RENCONTRES NATIONALES
3 & 4 décembre 2019
Rennes
#40 ans UNAFO
Nos ambitions pour le logement accompagné

Un évènement éco-responsable et zéro déchet
avec le don alimentaire

Quand le logement accompagné **s'adapte aux familles monoparentales**

Le nombre de familles monoparentales a plus que doublé en France en 30 ans. Face à leur grande précarité, le logement accompagné apporte des réponses. Cette évolution, véritable phénomène sociétal, a conduit les gestionnaires à s'adapter, tant au niveau du bâti que des partenariats mis en place sur le terrain.

Le cap symbolique a été franchi au cours de la décennie : avec plus de **2 millions de familles monoparentales actuellement recensées en France**, c'est environ 23 % du total des familles françaises qui ne sont composées que d'un seul parent vivant avec un ou plusieurs enfants. En constante augmentation, ce chiffre cache des situations complexes et précaires, notamment en matière de logement.

« *Les familles monoparentales sont logées à 43 % dans le logement social et on estime que 42 % d'entre elles sont touchées par la pauvreté* », explique Jérôme Mendiela, président et co-fondateur de l'association Fraveillance qui accompagne les collectivités et les bailleurs dans la mise en place de solutions innovantes à destination des familles monoparentales. « *C'est un phénomène pour lequel les sociologues refusent les généralités : il n'y a pas UNE monoparentalité mais DES situations différentes de monoparentalité. Elles peuvent être subies ou choisies, avec ou sans soutien extérieur, avec ou sans contribution financière de l'autre parent, avec des enfants en bas âge ou des adolescents…* ».

« Les familles monoparentales sont à la fois de plus en plus nombreuses en France, mais aussi de plus en plus précaires »

À la croisée de plusieurs problématiques

Si les femmes représentent encore 80 % des chefs de ces familles monoparentales, on trouve, depuis plusieurs années, de plus en plus de papas seuls avec des enfants à charge. Mais au-delà du sexe du parent, c'est **la situation de précarité de ces publics qui interpelle les gestionnaires du logement accompagné** qui accueillent ces familles depuis déjà longtemps, et voient le phénomène prendre de l'ampleur. « *Aujourd'hui on compte 2 000 familles monoparentales sur 63 000 logements dédiés au logement accompagné, et les demandes sont en augmentation constante* », explique Claire Tarrière-Diop, chef du département ingénierie sociale chez Adoma. « *Ce n'est pas sans incidence pour nous car notre offre de logement est à ce jour insuffisante pour ce public. Mais notre parc évolue grâce au plan stratégique de patrimoine, afin de répondre aux nouveaux besoins* ».

Pour Annie Derobert-Mazure, directrice du département Hébergement et Logement d'Insertion de l'association Esperem, « *ce que l'on constate surtout aujourd'hui c'est une hausse de la vulnérabilité de ces foyers qui cumulent les problématiques de logement, d'insertion et d'éducation, parfois aussi de sécurité dans le cas des séparations avec des conjoints violents. C'est tout cela qu'il faut gérer en même temps, dans un temps court* ». Un avis partagé par Marie Crosnier, référente de la maison intergénérationnelle Habitat & Humanisme de Saint-Jean-de-Braye, près d'Orléans : « *les familles monoparentales n'ont pas un mais plusieurs problèmes, et le logement n'en est qu'un seul, pas forcément le plus compliqué à gérer. Souvent, elles doivent composer avec des emplois précaires, à temps partiel ou à horaires décalés et ont des difficultés à assumer l'éducation de leur enfant* ».

« *De plus en plus de familles monoparentales sont issues de ce que l'on appelle le 'baby clash'* », précise Jérôme Mendiela. « *Le papa part l'année de l'arrivée de l'enfant, voire avant la naissance, laissant seule une très jeune femme, souvent peu diplômée, qui ne peut que se tourner vers des emplois moins qualifiés et moins rémunérés. C'est un phénomène sociologique en pleine expansion en France* ».

Des gestionnaires qui s'adaptent

C'est cette diversité des besoins qui pousse les services de l'État à orienter de plus en plus de familles monoparentales vers le logement accompagné, afin qu'elles puissent **bénéficier à la fois d'un toit et d'un suivi adapté à leurs besoins**. Et si le secteur, habitué à accueillir des profils variés, a su s'adapter, les gestionnaires doivent néanmoins composer avec un parc majoritairement dédié à l'accueil des personnes isolées en T1 - d'où le besoin clairement exprimé d'intégrer ces questions dans la réflexion lorsqu'il s'agit de programmer de nouveaux projets. « *Quand on sort de nouvelles opérations immobilières, nous intégrons systématiquement des T1 bis avec un coin spécifique 'enfant' pour accueillir des familles monoparentales* », reprend Claire Tarrière-Diop.

L'équilibre économique toujours tendu des résidences sociales permet difficilement d'envisager des typologies de logements plus grandes puisque non seulement les T2 sont moins bien financés mais les plafonds de redevance ne sont pas non plus proportionnés au coût de production – ce qui limite la marge de manœuvre. Certaines alternatives sont parfois imaginées, avec notamment **des structures dédiées à l'accueil des femmes en rupture d'hébergement seules ou avec enfants** comme à Choisy-le-Roi où AMLI (Association pour l'Accompagnement, le Mieux-Être et le Logement des Isolés) va mettre en gestion une résidence sociale dédiée « *pour répondre à un besoin identifié par les partenaires du territoire et notamment la ville* », précise Claire Olivier, responsable Location Accompagnée de l'AMLI. « *Le fait d'accueillir un public spécifique et notamment des femmes victimes de*

« Avec majoritairement des T1, les résidences sociales sont parfois limitées en matière de capacité d'accueil des familles monoparentales »

violences, complexifie la gestion et interroge les pratiques professionnelles. Pour couvrir l'ensemble des champs d'intervention il est indispensable pour le gestionnaire de nouer des partenariats forts pour proposer un accueil et un accompagnement adapté aux spécificités des profils et des parcours».

Si certains gestionnaires optent effectivement pour des résidences dédiées, d'autres soulignent que **la mixité s'avère particulièrement efficace lorsqu'il s'agit de familles monoparentales**. Le lien qui se noue entre les générations, l'alchimie qui se crée entre des travailleurs migrants retraités et de jeunes bambins et leurs mères, peuvent en effet être au cœur d'une dynamique bénéfique pour tous. « *La mixité nous a permis de mieux réguler la vie quotidienne de la résidence intergénérationnelle*», souligne Marie Crosnier. « *Les tensions que nous avions se sont lissées avec le temps, notamment grâce aux seniors qui se rendent disponibles pour du soutien scolaire, et qui partagent leur expérience quotidiennement – pour la cuisine, l'entretien du logement ou l'éducation des enfants. La présence de papas seuls avec enfants est aussi source d'équilibre. Ce qui ne nous a pas empêchés d'embaucher une éducatrice et de faire appel à des associations pour nous aider* ».

Des réseaux impliqués

Si les équipes de terrain sont habituées à s'entourer de partenaires spécialisés pour accompagner tous les résidants, quels que soient les profils, **l'importance du réseau est peut-être encore plus grande** quand il s'agit des familles monoparentales. « *L'accompagnement de ces publics nous oblige à jongler entre insertion, recherche d'emploi, gestion du foyer, éducation et protection de l'enfance* », reprend Annie Derobert-Mazure. « *D'un côté, il faut gérer un parent seul, avec ses propres problèmes, et de l'autre, un ou plusieurs enfants, d'âges différents, et parfois en échec scolaire…* ».

Dès lors, faut-il considérer la famille monoparentale comme une entité unique à gérer ou comme la juxtaposition de plusieurs profils ? Surtout que du côté des enfants, les besoins sont également larges, allant de la garde pour les plus petits jusqu'à l'aide aux devoirs pour les plus grands. « *Nous n'avons que peu de temps pour permettre à ces familles d'accéder au droit commun : à peine sont-elles arrivées qu'il faut penser à la sortie* », rappelle Marie-Line Briny, responsable du pôle Logement de l'association L'Amicale du Nid. « *La garde d'enfant doit donc être rapidement gérée afin de pouvoir travailler avec les parents sur l'emploi. C'est pour ça que nous avons mis en place un partenariat avec la SFMAD* pour avoir des places en crèche ou chez des assistantes maternelles* ».

Cette question de la garde des enfants en bas âge est d'autant plus centrale que **si la solidarité entre résidants peut se faire de manière ponctuelle**, elle ne peut se substituer à une solution durable, surtout dans le cas des parents ayant des horaires de travail peu communs. Comme le précise Marie-Line Briny, « *les crèches à horaires décalés sont*

« L'accompagnement des familles monoparentales : un mélange insertion, recherche d'emploi, gestion du foyer, éducation et protection de l'enfance »

*Solidarité Formation Mobilisation Accueil et Développement.

ZOOM

Panorama des familles monoparentales en France*

Aujourd'hui plus de 2 millions de familles, soit 23% des familles françaises, sont composées d'un parent qui élève seul un ou plusieurs enfants.

Ce nombre qui ne cesse d'augmenter a plus que doublé en 30 ans. Les femmes restent les plus touchées par le phénomène (81%) même si on compte de plus en plus d'hommes seuls avec enfant (19%). Elles sont **30% à être touchées par une situation de monoparentalité au moins une fois dans leur vie**, souvent de manière subie (séparation abrupte, fuite devant violence ou addictions, abandon du père…). Le veuvage concerne encore 11% de ces situations. Si près de 50% des monoparents travaillent, ils occupent des emplois moins rémunérés, le plus souvent à temps partiel, et sont **42% à vivre en dessous du seuil de pauvreté**. Ils représentent 30% des appels au 115. 39% des familles monoparentales vivent dans un logement social, et jusqu'à 50% en Île-de-France. Enfin, au-delà des conséquences sur le logement, l'emploi et la charge mentale, les enfants sont également impactés par ces situations puisque 37% des enfants issus de ces familles sont en situation d'échec scolaire.

www.fraveillance.org et **www.omsd.fr**

* Données fournies par Fraveillance et l'Observatoire des monoparentalités.

une denrée rare en France». Il en va de même pour les structures avec des crèches sur site, encore moins nombreuses. Le plus souvent, les équipes des résidences sociales doivent donc composer avec les services municipaux, mais là aussi, les places sont chères. «*À quel titre nos résidants seraient-ils prioritaires au niveau des crèches municipales ?*», interroge Claire Tarrière-Diop. «*Sur ce sujet-là comme sur d'autres, il n'y a pas de solution miracle, il faut s'entourer de partenaires et gérer au cas par cas. C'est ce que nous faisons aussi pour l'aide aux devoirs : nous travaillons avec les centres sociaux, les centres culturels de quartiers…*».

Au niveau local, **d'autres partenaires peuvent être mobilisés par les gestionnaires** pour mieux accompagner les familles monoparentales. Si pour la partie insertion et emploi, les référents sont les mêmes que pour les autres publics (Pôle Emploi, Maisons de l'Emploi, AFPA…), le tissu institutionnel et associatif est souvent riche que ce soit en matière de soutien à la parentalité (centres parentaux, cafés des parents, forums parentalité…) ou d'aide aux femmes victimes de violence (CIDFF, FNSF, planning familial…).

Gérer la sur-occupation

Reste que pour les équipes de terrain, accompagner les familles monoparentales demande **une attention de chaque instant**. La particularité de chaque parcours fait qu'elles cumulent de nombreuses problématiques, «*peut-être même toutes les problématiques*», ose Annie Derobert-Mazure. «*Il faut faire preuve de vigilance car il peut y avoir des questions d'addictions à gérer, un compagnon violent pas toujours éloigné, de la maltraitance suspectée d'enfants… Il ne faut rien laisser passer. L'investissement des travailleurs sociaux auprès des familles monoparentales est souvent plus important que pour d'autres publics*».

> **«À travers le parcours résidentiel des familles, le logement accompagné joue pleinement son rôle de logement temporaire»**

Il est également fréquent que les compositions familiales évoluent en cours de prise en charge avec l'arrivée d'un enfant, ce qui n'est pas sans conséquence sur la situation globale du résidant – professionnelle comme financière. «*Cette évolution familiale nécessite de dynamiser le parcours résidentiel pour ne pas déstabiliser l'équilibre de l'établissement géré, et permettre à la cellule familiale d'évoluer dans un parcours ascendant*» explique Claire Olivier.

La **sur-occupation des logements** qui découle de l'évolution parfois imprévisible de ces parcours de vie peut assez vite tourner au casse-tête pour les gestionnaires. Bien souvent, le travail avec les bailleurs sociaux est essentiel pour trouver des solutions de sortie adaptées. Mais celles-ci ne peuvent être envisagées que si les questions de l'emploi et de la garde des enfants ont pu être réglées de manière durable – avec souvent des délais très courts pour gérer un changement d'établissement scolaire ou de crèche. «*D'une certaine manière, à travers le parcours résidentiel des familles, le logement accompagné joue pleinement son rôle de logement adapté à une situation donnée pour un temps donné*», conclut Arnaud de Broca, délégué général de l'Unafo.

«*Si le parc n'est pas forcément adapté pour accueillir des familles, on voit bien que les gestionnaires sont pleinement mobilisés pour s'adapter à ce besoin grandissant de la société française, même si l'exercice a ses limites*». Des limites qui pourraient être rapidement atteintes si le phénomène poursuit sa croissance, poussant l'Union a toujours plus de vigilance sur les attentes vis-à-vis d'un secteur toujours prêt à ouvrir ses portes aux plus démunis, mais dont l'équilibre reste fragile.

ACTION

Des formations pour **présenter le logement accompagné aux travailleurs sociaux**

Conscients du décalage qui existe souvent entre la théorie enseignée aux travailleurs sociaux et la réalité rencontrée par les acteurs de terrain, certains adhérents de l'Unafo font le choix de s'adresser directement aux étudiants pour leur expliquer ce qu'est vraiment le logement accompagné, ses dispositifs, sa richesse… et ses subtilités.

Y a-t-il besoin de convaincre du rôle essentiel joué par les travailleurs sociaux en France ? Sans doute pas, mais il est intéressant de relire la définition du travail social telle qu'elle a été inscrite en 2017 dans le Code de l'Action Sociale et des familles. Celle-ci indique notamment que « *le travail social vise à permettre l'accès des personnes à l'ensemble des droits fondamentaux, à faciliter leur inclusion sociale et à exercer une pleine citoyenneté. (…) Il se fonde sur la relation entre le professionnel du travail social et la personne accompagnée, dans le respect de la dignité de cette dernière (…) et prend en considération la diversité des personnes bénéficiant d'un accompagnement social* ».

Autant dire que **les missions des travailleurs sociaux sont à la fois multiples et complexes**, qu'ils soient animateurs de service social, éducateurs (spécialisés, techniques ou de jeunes enfants) ou encore CESF (conseillers en économie sociale et familiale). Elles le sont d'autant plus que la société est en pleine mutation, avec une paupérisation d'une partie croissante de la population et de fait, des problématiques toujours plus spécifiques et urgentes à gérer. « *Les situations rencontrées sur le terrain évoluent beaucoup plus vite que les référentiels qui servent de base à la formation des travailleurs sociaux* », explique Sylvie Laroche, directrice générale de Coop'Agir. Pour la responsable de cette association jurassienne militante, spécialisée dans l'insertion et la formation professionnelle, « *il est essentiel de créer de la transversalité et de l'hybridation dans*

l'enseignement. On ne peut pas se contenter sur ces sujets de formations socles théoriques, il faut aussi de la formation en situation de travail».

Remettre le logement au cœur des formations

Si Sylvie Laroche prend régulièrement la parole auprès d'étudiants et d'enseignants, notamment lors de séminaires à l'IRTS de Franche-Comté, de plus en plus d'adhérents de l'Unafo interviennent auprès des instituts de formation pour **expliquer ce qu'est le logement accompagné**, parfois même sous des formes particulièrement originales (cf. encadré). Une implication essentielle tant le secteur reste mal connu des professionnels, du fait de sa diversité et de sa complexité. «*La question de l'accompagnement vers et dans le logement est souvent insuffisamment abordée dans les programmes de formation au regard des compétences attendues au sein des associations employeurs*», souligne Koudiev Sidibé, responsable du centre de formation de l'Unafo. «*Pourtant, la politique du Logement d'abord a un impact majeur sur nos métiers et réinterroge les pratiques professionnelles*».

«*Aujourd'hui, on ne demande pas seulement aux travailleurs sociaux de maîtriser les pratiques sociales mais aussi les politiques publiques*», reprend Sylvie Laroche. «*Pour cela, il faut des formations plus opérationnelles, qui les invitent à avoir de nouvelles postures vis-à-vis des publics accompagnés, une nouvelle ouverture d'esprit*». D'où l'idée de multiplier les échanges avec les travailleurs sociaux dès leur formation, en accueillant des stagiaires au sein des structures bien sûr, mais aussi en instaurant un dialogue élargi avec l'ensemble des acteurs : «*Plus on intervient tôt dans le processus, plus on évite le formatage. Car si les travailleurs sociaux sont parfois formatés, les publics accueillis eux ne le sont pas du tout. C'est ce décalage qu'il faut combler* ».

«L'originalité du travail pair est de recruter quelqu'un sur la base non pas d'un diplôme, mais d'une expérience»

ENTRETIEN AVEC FATHIA BESBAS, RESPONSABLE DU SERVICE SOCIAL DE ARÉLI

«Nous voulions que les étudiants se mettent à notre place pendant quelques heures»

Dans le Nord, Aréli intervient depuis plusieurs années auprès des futurs travailleurs sociaux de l'Institut Social de Lille (ISL). Fathia Besbas, responsable du service social de l'association, participe à cette formation depuis 3 ans et nous explique comment elle a contribué à la réinventer pour permettre aux jeunes de mieux cerner le secteur.

Qu'avez-vous changé dans votre approche de cette formation ?

Lors de notre 1re intervention, l'équipe et moi avons présenté notre cours en amphi. Nous nous sommes vite aperçus que le format n'était ni percutant, ni concret et qu'il fallait proposer autre chose à l'ISL pour éviter de perdre une partie des étudiants durant la session. Dès lors, nous avons co-construit avec l'ISL et EOLE, cette formation «hors les murs» pour leur permettre de venir dans nos résidences, rencontrer les équipes et les résidants.

Comment se déroule-t-elle exactement ?

En 2017, nous avons organisé une journée d'immersion avec 2 groupes de 40 étudiants qui ont pu se rendre à tour de rôle dans notre résidence sociale et notre résidence accueil de Roubaix. Les retours ont été très bons et nous sommes donc allés un peu plus loin en 2018 en passant sur 2 jours et 3 sites, en intégrant la pension de famille de EOLE à Wasquehal au parcours.

Le format imaginé est original…

Oui, nous sommes partis sur un jeu de piste pédagogique. Nous avons formé des petits groupes où les étudiants devaient tirer au sort des cartes qui créaient des profils et des situations spécifiques : il leur fallait ensuite trouver quel dispositif du logement accompagné correspondait le mieux à ce profil et surtout motiver leur choix. L'objectif était qu'ils s'approprient les dispositifs de manière opérationnelle : de quel dispositif relève cette personne ? Quel accompagnement puis-je lui proposer ?

Quels ont été les retours des étudiants ?

Très positifs. Ils sont contents d'avoir du concret et cela crée de l'émulation car nous leur demandons de se corriger eux-mêmes. Il y a bien sûr des erreurs, mais c'est en discutant entre eux qu'ils trouvent les bonnes réponses. Et puis les rencontres avec les résidants sont également des moments forts : ils se rendent compte que certaines personnes reviennent de très loin…

Vous pensez que cela aura un impact quand ils prendront leur poste une fois leur cursus terminé ?

J'espère ! Au moins ils auront découvert ce qu'est le logement accompagné et en quoi consiste l'accompagnement des personnes en situation de grande précarité. D'ailleurs le second jour, l'ISL a fait appel à une troupe de théâtre financée par la DDCS du Nord : l'idée est de bousculer certaines idées reçues, autant sur les publics accompagnés que sur les travailleurs sociaux. Au fond, nous leur disons qu'il n'y a pas de baguette magique ni de conseiller tout puissant. Il faut parfois tâtonner, certaines personnes ne souhaitent pas être accompagnées, et l'échec fait autant partie de notre quotidien que la réussite.

Cette expérience sera présentée lors de nos rencontres nationales (cf. p11, «Les solutions RH innovantes des adhérents de l'Unafo»).

Pour vous former **aux métiers du logement accompagné…**

Inscription en ligne : **www.unafo.org**

Contactez-nous : 01 40 71 71 10